

Mission Santé Mentale de Paris
Responsable
Véronique Istria
Tel : 01.43.47.62.72
E-mail: veronique.istria@paris.fr
94-96 quai de la rapée 75570 Paris
cedex 12

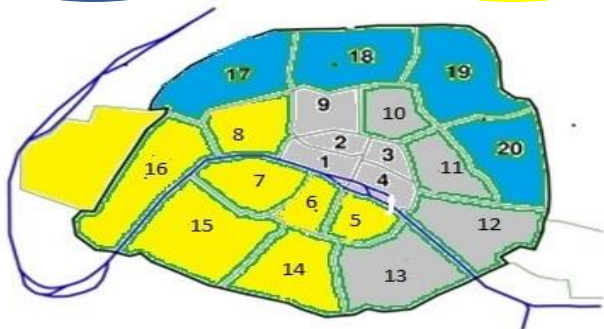
MAIRIE DE PARIS
La mission Santé Mental de PARIS
Crée en Juin 2013
Rattachée à la direction de l'action
sociale ,de l'enfance et de la santé
(DASES) sous direction de la santé

Coordinateur Paris Nord
Nacer Leshaf
Tel : 01 70 64 20 81
E-mail:
Nacer.leshaf@paris.fr
15 rue de Chaligny 75012
Paris

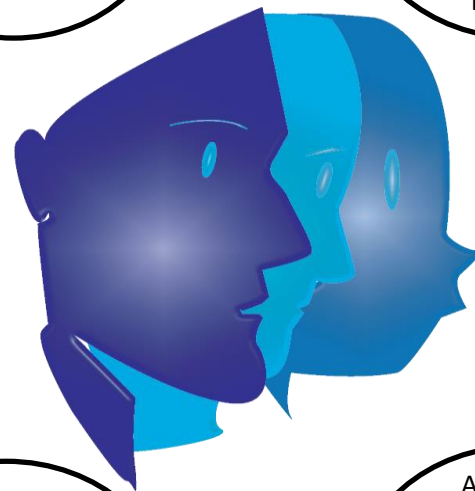
Coordinateur Paris Sud
Annalisa Pelissero Roy
Tel : 01 44 67 21 38
E-mail :
Annalisa.pelisseroroy@paris.fr
15 rue de Chaligny 75012
Paris

Appui , Soutien
Expertise ,auprès des
services de la
collectivité
Parisiennes

Représentation
de Paris aux
colloques ,
réunion et
manifestation
de santé
mentale



Coordinateur Paris Centre
Emeric Blondeau
Tel : 01 44 67 21 51
Emeric.blondeau@paris.fr
15 rue de Chaligny 75012
Paris



Animation et
propositions
d'action de
mobilisation sur
la Santé
Mentale

Appui aux
conseil locaux
de Santé
Mentale (CLSM)
par
Arrondissement

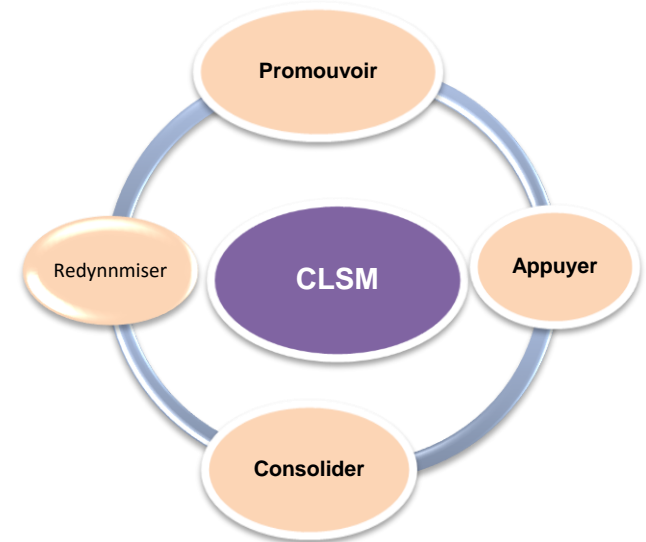
Rattachement aux Secteurs de Psychiatrie générale - Communauté
Hospitalière de Territoire(CHT)

Etablissement Public de Santé Mentale Maison-Blanche
Centre Hospitalier Saint Anne
Groupement Public de Santé Perray-Vaucluse
Association Santé Mentale ASM 13
Hôpitaux de Saint – Maurice / Esquirol

•LES COORDONNATEURS DES CLSM

Suite à un appel à projet lancé par l'ARS IDF en 2012, deux postes de Coordonnateurs ont été ouverts en 2013 sur la ville de Paris :

un pour le Nord, et un pour le Sud de Paris. Leurs missions sont de :



Les Coordonnateurs ont pour mission de participer à la consolidation des CLSM existants, de redynamiser ceux dont l'activité est limitée et de favoriser l'émergence des CLSM en projet.

Les coordonnateurs collaborent avec les acteurs du territoire afin de:

- permettre l'égal accès à la *prévention* et aux *soins*.
- développer l'éducation et la promotion à la santé.
- favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie des usagers.
- contribuer à la dé stigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.

• LA MISSION DE SANTE MENTALE A PARIS

Cette mission a pour objectifs de venir en soutien auprès des services de la DASES et ceux de la collectivité parisienne confrontés à des problématiques liées à la santé mentale.

Elle apporte son « expertise » dans le domaine de la santé mentale. Elle arrive en appui aux dispositifs existants et favorise l'élaboration

de nouveaux dispositifs dans une démarche collaborative avec les acteurs institutionnels du domaine.

Cette mission a en charge de favoriser l'émergence des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire Parisien

• LES CONSEILS LOCAUX DE SANTE MENTALE (CLSM)

Les CLSM sont des lieux de *concertation* et de *coordination* entre les élus locaux d'un territoire, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés.

Ils ont pour mission de favoriser le décroisement de la santé mentale et des politiques publiques afin de développer une stratégie locale répondant aux besoins de la population en matière de prévention, d'accès aux soins et de continuité de ceux-ci, ainsi que d'inclusion sociale.

La gouvernance du CLSM est assurée par le Maire et/ou l'Élu et détermine la composition du Comité de Pilotage et de l'Assemblée Plénière.

Les Chefs de Pôle de la psychiatrie publique sont étroitement associés au pilotage du CLSM.

Les représentants des usagers et des aidants sont partie prenante du CLSM.